

Francesca Prescendi, Histoire des religions, Université de Genève.

Le personnel de culte à Rome

(tiré de J. Scheid, *La religion des Romains*, Paris, rééd. 2010)

▲ Sacerdotes publics de Rome sous la République

Collèges majeurs

Collège des pontifes (présidé par le grand pontife)	* Pontifes (3, 5, depuis la loi Ogulnia 9 (5 + 4), depuis Sylla 15, depuis César 16, puis sans doute 19 depuis Auguste). * Rex sacrorum (roi des rites sacrés) – regina sacrorum. * 3 flamines majeurs (de Jupiter, Mars, Quirinus). * 12 flamines mineurs (flamen Volcanalis – Cerialis – Carmentalis – Furrinalis – Floralis – Falacer – Pomonalis, 2 autres inconnus). * 6 vierges Vestales, présidées par la grande Vestale. * Flamines des empereurs divinisés.	Les pontifes conseillent sur demande les magistrats, les prêtres ou le sénat sur les traditions culturelles et sur le droit sacré. Ils contrôlent les <i>sacra</i> , les lieux sacrés et les nécropoles. Ils établissent le calendrier et font l'intercalation. Les flamines célèbrent le culte et rendent présente la divinité dont ils portent le nom. Les Vestales entretiennent le foyer public.
Collège des augures	3, 6, depuis la loi Ogulnia 9 (5 + 4), depuis Sylla 15, depuis César 16, puis sans doute 19 depuis Auguste. Présidé par le plus âgé.	Contrôle des auspices. Assistance des magistrats (signes). Inaugurations.
Collège des (quin) décemvirs chargés de consulter les Livres sibyllins	2, depuis 367 av. J.-C. 10 (5 + 5), depuis le I ^{er} siècle av. J.-C. 15, depuis César 19. Présidé par un ou plusieurs <i>magistri</i> annuels.	Conservent et consultent les Livres sibyllins. Vérifient l'application des oracles sibyllins.
Collège des septemvirs	En 196 av. J.-C. 3, depuis la loi Domitia 7, 10 et peut-être quelques unités de plus depuis Auguste.	Contrôle des Jeux romains et sans doute de tous les Jeux publics.

Sodalités

(20?) fétiaux	Agissent par groupes de 2 (le <i>uerbena-rius</i> et le <i>pater patratus</i>).	Communiquent par annonces solennelles les décisions diplomatiques du sénat (guerre, traités, avertissements).
<i>Saliens</i>	2 compagnies de 12 membres chacune, les <i>saliens</i> du Palatin et les <i>saliens</i> du Quirinal. Présidés par le <i>praesul</i> . Fonction incompatible avec une magistrature ou une autre prêtrise.	Liés à Mars. Défilés et danses dans les rues de Rome.
Luperques	2 groupes, les luperques <i>Quinctiales</i> et les luperques <i>Fabiani</i> . Sous César temporairement des luperques <i>Iuliani</i> . 12 membres par groupe (?).	Célébration des Lupercales (15 février).
12 frères arvaux	Présidés par le <i>magister</i> annuel, secondé par un flamine	Célébration du sacrifice à Dea Dia (fin mai).

Sacerdotes particuliers

30 curions	Élus par les comices curiates, des plébéiens depuis 209 av. J.-C. Présidés par le grand curion.	Sacrifices des curies.
Prêtresse publique de Cérés	Théoriquement originaire de Grande Grèce; de rang social inférieur.	Célèbre les rites matronaux introduits à partir de la fin du III ^e siècle dans le culte de Cérés.
Grand(e) prêtre(esse) de la Grande Mère	Théoriquement non romains; de rang social inférieur.	Célébrent avec les galles, présidés par l'archigalle, les rites phrygiens de la Grande Mère

(3 ou flamine = sacerdoce ou sièges réservés aux patriciens; 3 ou augure = non réservé aux patriciens).

1. Tite-Live, IV, 31, 4

contexte : les Romains ont subi une honteuse défaite devant les Véiens; la cité réclame alors un dictateur pour rendre espoir.

Et, comme là encore on se heurtait à un scrupule religieux (*et cum ibi quoque religio obstaret*), seul un consul ayant le pouvoir de désigner un dictateur, les augures consultés levèrent ce scrupule (*augures consulti eam religionem exemere*).

2. Tite-Live, I, 20 (trad. J. Bayet)

Ensuite, l'organisation du sacerdoce fut l'objet de son [scil. : de Numa] attention, bien qu'il remplît lui-même la plupart des fonctions sacrées, surtout celles qui sont actuellement les attributions du flamme de Jupiter. Mais, prévoyant qu'une nation belliqueuse aurait comme rois plus de Romulus que de Numa, et qu'ils feraient la guerre en personne, il ne voulut pas que les fonctions sacerdotales du roi fussent négligées, et créa un flamme de Jupiter qui restait toujours à son poste et qui eut l'honneur d'avoir un costume spécial et la chaise curule comme le roi. À côté de lui, il créa encore deux flamines, l'un pour Mars, l'autre pour Quirinus. Il choisit, en outre, des jeunes filles pour le service de Vesta [...] Il choisit également douze Saliens en l'honneur de Mars Gradivus. [...] Ensuite, il nomma grand pontife Numa Marcius [...] et lui donna en dépôt une description détaillée de toutes les cérémonies religieuses, des victimes, des dates, des temples qui convenaient pour les célébrer, et du lieu d'où fallait tirer de l'argent pour subvenir à ces dépenses. Toutes les autres cérémonies du culte public ou privé étaient également soumises aux décisions du pontife, pour que le peuple sût à qui s'en rapporter, et qu'aucun détail des institutions religieuses ne fût bouleversé par oubli des rites nationaux et introduction de rites étrangers. Outre le culte des dieux d'en haut, ce pontife devait aussi donner des avis sur les rites funéraires, sur les moyens d'apaiser les mânes et indiquer les présages tirés de la foudre ou de tout autre phénomène qu'il fallait retenir et conjurer.

3. Tite-Live, II, 2 (trad. J. Bayet).

contexte : *Tite-Live décrit le passage de la Monarchie à la République et les changements dans les institutions qui en dérivent.*

Les questions religieuses furent ensuite examinées. Comme certains sacrifices publics étaient régulièrement accomplis par le roi en personne, on ôta tout prétexte aux regrets en créant un roi des sacrifices (*rex sacrificulus*). Mais il fut subordonné au grand pontife : on craignait, en joignant à ce titre une fonction importante, d'en faire un danger pour la liberté, le principal souci du moment.

4. Festus, Sur la signification des mots, p. 198-200 Lindsay (trad. C.L.F. Panckoucke).

La hiérarchie des prêtres des dieux s'établit selon celle des dieux eux-mêmes, selon que chacun des dieux est le plus grand. Le plus grand paraît être le roi; puis vient le flamme de Jupiter; après lui le prêtre de Mars, en quatrième lieu celui de Quirinus, au cinquième rang le grand pontife. Ainsi, dans les festins, le roi se place seul sur le lit au-dessus de tous. De même le prêtre de Jupiter prend place au-dessus de celui de Mars et de Quirinus et celui de Mars au-dessus de ce dernier. De même, tous prennent place au-dessus du pontife. Le roi, parce qu'il est le plus puissant; le *flamen Dialis* parce qu'il est le prêtre du monde entier, qui est appelé *Dium*; le prêtre de Mars, parce que Mars était le père du fondateur de Rome; le prêtre de Quirinus, parce que Quirinus avait été appelé de Cures pour être associé à la souveraineté romaine; le grand pontife, parce qu'il est considéré comme le juge et l'arbitre des choses divines et humaines."

5. Plutarque, Questions Romaines, 109 & 111 (trad. M. Nourhilhan, J.-M. Pailler, P. Payen)

Il est donc naturel que le prêtre de Zeus [le flamme de Jupiter], **qui est une sorte d'image sainte et vivante du dieu**, soit comme un refuge qu'on laisse ouvert à ceux qui viennent présenter pétitions et supplications, sans que personne ne les chasse ou les effraie. C'est pourquoi son lit était placé dans le vestibule de sa demeure, et celui qui tombait à ses genoux était exempt ce jour-là de punitions et de coups de verge. Et si un homme couvert de liens se précipitait vers lui, il était libéré, et on jetait ses liens au-dehors, non par la porte mais par-dessus le toit."

LECTURES COMPLÉMENTAIRES

Personnel de culte romain, travail d'équipe sous la direction de John Scheid, *Thesaurus cultus et rituum antiquorum (ThesCRA)*, volume 5, Los Angeles, 2005.

- Beard, M., North, J. (éd.), *Pagan Priests. Religion and Power in the Ancient World*, Londres, 1990
- Dumézil G., *La religion romaine archaïque*, Paris, 1974 [réimpression 2000], p. 162-165 et 567-583.
- Fasciano D., *Les flamines et leurs dieux*, Montréal, 1993.
- Mekacher, N., Van Haepere F., *Le choix des Vestales, miroir d'une société en évolution (IIIème s. a. C. - Ier s. p. C.)*. In: *Revue de l'histoire des religions*, tome 220 n°1, 2003. pp. 63-80.
- Mekacher N., *Die vestalischen Jungfrauen in der römischen Kaiserzeit*, Wiesbaden, 2006.
- Porte D., *Les donneurs du sacré : le prêtre à Rome*, Paris, 1989 [réimpression 1995].
- Prescendi, F., «How do children acquire religious knowledge? An example of knowledge transmission within the family » , dans V. Dasen et Th. Spaeth (éd.), *Children, Memory and Family Identity in Roman Culture*, Oxford UP, Oxford, 2010, pp. 73-93.
- Scheid J., "Il sacerdote romano", in M. Vegetti (éd.), *Introduzione alle culture antiche III. L'esperienza religiosa*, Torino, 1992, p. 101-112.
- Scheid J., « Les rôles religieux des femmes à Rome. Un complément », dans R. Frei-Stolba, A. Bielman, O. Bianchi, *Les femmes antiques entre sphère privée et sphère publique*, Bern, 2003, 137-151.
- Scheid, J., « D'indispensables « étrangères ». Le rôle religieux des femmes à Rome » in *Histoire des femmes en Occident*, Duby, 2002.
- Scheid, J., « Le flamme de Jupiter, les Vestales et le général triomphant », in : *Le temps de la réflexion*, 7 (1986), 213-30].
- Turcan R., *Religion romaine*, Leiden, New York, 1988, (*Iconography of religions*. Section 17, *Greece and Rome*, 1).
- Van Haepere F., *Le collège pontifical (3ème s. a. C.-4ème s. p. C.) : contribution à l'étude de la religion publique romaine*, Bruxelles, Rome (Institut historique belge de Rome), 2002.
- Van Haepere, « A propos de recherches récentes sur les Vestales », *L'Antiquité classique* 77, 2008, 309-319.
- Vanggaard, J. H., *The Flamen*, Copenhagen, 1988.